



PHOTOVOLTAÏQUE

à Veynes

Réunion d'information, débat
Mercredi **27 avril** à 18h30
au Quai des Arts

Implantation de capteurs solaires sur la commune

Présentation de ce projet par les élus de la Mairie et de la CCBD
Informations techniques par ErdG (1).

Venez donner votre avis et poser vos questionssur :

- # Le type d'équipement
- # Les lieux d'implantations envisagés
- # Le choix d'une gestion publique ou privée au sein de la CCBD ou pas.



(1) ÉNERGIES RENOUVELABLES du GAPENÇAIS (ERdG) a pour objectif de développer, sous la forme d'une Société Coopérative d'Intérêts Collectifs, la production d'énergies renouvelables sur le territoire du Gapençais, en priorité au travers de projets solaires photovoltaïques installés sur des toitures de particuliers, de collectivités, d'entreprises et d'exploitations agricoles.



PHOTOVOLTAÏQUE

à Veynes

Réunion d'information, débat
Mercredi **27 avril** à 18h30
au Quai des Arts

Implantation de capteurs solaires sur la commune

Présentation de ce projet par les élus de la Mairie et de la CCBD
Informations techniques par ErdG (1).

Venez donner votre avis et poser vos questionssur :

- # Le type d'équipement
- # Les lieux d'implantations envisagés
- # Le choix d'une gestion publique ou privée au sein de la CCBD ou pas.



(1) ÉNERGIES RENOUVELABLES du GAPENÇAIS (ERdG) a pour objectif de développer, sous la forme d'une Société Coopérative d'Intérêts Collectifs, la production d'énergies renouvelables sur le territoire du Gapençais, en priorité au travers de projets solaires photovoltaïques installés sur des toitures de particuliers, de collectivités, d'entreprises et d'exploitations agricoles.

Le Projet de la Commune :

Notre ville bénéficie d'un ensoleillement très favorable et dans le cadre de la transition énergétique la commune de Veynes souhaite s'engager dans l'installation de panneaux photovoltaïques. Elle travaille sur le sujet depuis juillet 2021.

Afin de préserver nos paysages et la biodiversité nous avons décidé de ne pas déforester. Nous proposons de créer des ombrières sur les parkings, de nouveaux hangars et d'utiliser les toitures communales. Les sites envisagés seront présentés lors de la réunion-débat, mais ils sont aussi consultables en mairie et sur son site www.veynes.fr

Pour réaliser les travaux nous avons réalisé un AMI (appel à manifestation d'intérêt) dont le résultat sera présenté lors de la réunion, mais il est aussi consultable en mairie.



Le Projet de la Commune :

Notre ville bénéficie d'un ensoleillement très favorable et dans le cadre de la transition énergétique la commune de Veynes souhaite s'engager dans l'installation de panneaux photovoltaïques. Elle travaille sur le sujet depuis juillet 2021.

Afin de préserver nos paysages et la biodiversité nous avons décidé de ne pas déforester. Nous proposons de créer des ombrières sur les parkings, de nouveaux hangars et d'utiliser les toitures communales. Les sites envisagés seront présentés lors de la réunion-débat, mais ils sont aussi consultables en mairie et sur son site www.veynes.fr

Pour réaliser les travaux nous avons réalisé un AMI (appel à manifestation d'intérêt) dont le résultat sera présenté lors de la réunion, mais il est aussi consultable en mairie.



Le Projet de la CCBD :

Par ailleurs, en ce moment, la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy lance un projet à double effet :

Réaliser sur les biens dont elle dispose l'implantation de capteurs photovoltaïques

Regrouper les projets des communes dans une seule structure pour plus d'efficacité (financement facilité pour les études et rentabilité accrue par une gestion publique).

La commune de Veynes doit choisir :
intégrer la structure créée par la CCBD ou pas.

Nous vous invitons à donner votre avis :

- soit en venant à la réunion débat le
mercredi 27 avril à 18h30 au Quai des Arts,
- soit en écrivant en Mairie,
- soit en envoyant un courriel à : veynessolaire@gmail.com

Le Projet de la CCBD :

Par ailleurs, en ce moment, la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy lance un projet à double effet :

Réaliser sur les biens dont elle dispose l'implantation de capteurs photovoltaïques

Regrouper les projets des communes dans une seule structure pour plus d'efficacité (financement facilité pour les études et rentabilité accrue par une gestion publique).

La commune de Veynes doit choisir :
intégrer la structure créée par la CCBD ou pas.

Nous vous invitons à donner votre avis :

- soit en venant à la réunion débat le
mercredi 27 avril à 18h30 au Quai des Arts,
- soit en écrivant en Mairie,
- soit en envoyant un courriel à : veynessolaire@gmail.com